

Syndicat mixte d'étude et de programmation de la région urbaine rémoise (SIEPRUR) (Siren : 255101974)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé	
Syndicat à la carte	non	
Commune siège	Reims	
Arrondissement	Reims	
Département	Marne	
Interdépartemental	non	

Date de création

Date de création	26/04/1988
Date d'effet	26/04/1988

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	Mme Catherine VAUTRIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	51100 Reims
Téléphone	03 26 77 78 79
Fax	03 26 77 78 00
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres	
Bonification de la DGF	non	
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non	
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non	
Autre taxe	non	
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non	
Autre redevance	non	

Population

Population totale regroupée	292 033
Densité moyenne	238,71

Périmètres

Nombre total de membres: 8

- Dont 8 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
51	CA Reims Métropole (200033686)	CA
51	CC Beine-Bourgogne (245101043)	CC
51	CC Champagne Vesle (245100052)	CC
51	CC de la Vallée de la Suippe (245101035)	CC
51	CC des Rives de la Suippe (245101050)	CC
51	CC du Nord Champenois (200042794)	CC
51	CC Fismes Ardre et Vesle (200043388)	CC
51	CC Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims (200040269)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Le syndicat a pour but de conduire la révision du schéma de cohérence territoriale de la région urbaine de Reims et d'assurer le suivi du schéma de cohérence territoriale à l'initiative des collectivités adhérentes.

Par substitution

- Schéma de secteur

Par substitution

- Etudes et programmation

Il a la capacité, par le biais de ses représentants, de signer des conventions ou contrats avec des personnes, physiques ou morales, publiques et privées, Il a pour but de conduire la préfiguration du pays rémois, l'élaboration, la révision et le suivi de la charte de pays.

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)